L'ASSURANCE VIE ENTIÈRE AVEC PARTICIPATION

Faits et chiffres

Au 31 décembre 2025

Sun Life

La Sun Life : votre choix pour l'assurance vie entière avec participation

Notre histoire et notre engagement de longue date envers nos Clients et Clientes ont fait de nous un chef de file sur le marché canadien des services financiers.

À la Sun Life, notre mission est de vous aider à atteindre une sécurité financière durable. Lorsque vous travaillez avec nous, vous vous joignez à un Canadien sur cinq qui compte sur nous pour lui fournir les conseils, les produits et les connaissances dont il a besoin pour établir en toute confiance un plan financier solide et pour mettre ce plan à exécution.

La Vie Protection Sun Life avec participation II et la Vie Capitalisation Sun Life avec participation II sont des solutions d'assurance vie entière avec participation conçues pour aider à combler les besoins des Clients et Clientes en matière de protection et d'épargne à long terme. La Sun Life a conçu ces produits pour aider les gens à atteindre un avenir financier plus radieux en leur offrant de l'assurance-vie et la possibilité d'obtenir des participations de l'un des comptes de contrats avec participation les plus solides au pays.

Taille
Plus de 36,4 milliards de dollars en actif investi, y compris environ 24,2 milliards de dollars dans le compte des contrats avec participation de la Sun Life.

Fidélité
Plus de 1 million de propriétaires de contrats avec participation, dont 400 000 sont liés au compte des contrats avec participation de la Sun Life.

Histoire
Le compte des contrats avec participation de la Sun Life a plus de 150 ans. Cela nous permet d'obtenir un équilibre entre les éléments d'actif acquis récemment et ceux que nous avons acquis au cours des 30 dernières années.

Diversification
Le compte des contrats avec participation de la Sun Life est bien diversifié selon les catégories d'actif de même que selon les titres au sein des catégories d'actif, y compris les placements privés à revenu fixe et le secteur immobilier.

La Sun Life est, depuis plus de 160 ans, l'une des organisations respectées du secteur des services financiers. Elle aide des millions de Clients et Clientes à l'échelle internationale à atteindre la sécurité financière à toutes les étapes de leur vie. Et grâce à un compte de contrats avec participation solide et stable et à deux produits avec participation de premier ordre, soit la **Vie Protection Sun Life avec participation II** et **la Vie Capitalisation Sun Life avec participation II,** nous sommes bien placés pour continuer ainsi pendant longtemps.

Le saviez-vous ?

La Sun Life offre depuis longtemps de l'assurance-vie avec participation. Dès que nous avons commencé à exercer nos activités en 1871, nous savions que c'était un produit important pour les Clients et Clientes. Même si les participations ne sont pas garanties, la Sun Life a déclaré et versé chaque année des participations à tous les propriétaires de contrat admissibles depuis 1877, conformément aux directives de son conseil d'administration.

La Sun Life : une histoire de longue date

1871

La Sun Mutual Life Insurance Company of Montreal commence à exercer ses activités. Ses premiers actionnaires lui procurent 50 000 $ en argent liquide.

1882

La compagnie prend le nom de Sun Life Assurance Company of Canada.

1893

Début des activités de la Sun Life au Royaume-Uni.

1899

Croissance mondiale : la Sun Life poursuit son expansion aux Antilles et aux Bermudes, en Amérique du Sud et dans plusieurs marchés d'Asie, notamment la Chine, Hong Kong, l'Inde et le Japon.

1914

À Montréal, on entreprend la construction de l'immeuble que l'on connaît dans le monde entier sous le nom d'Édifice Sun Life. Il est alors le bâtiment le plus imposant de l'Empire britannique. La dernière phase de la construction prendra fin en 1933.

1919

La Sun Life est la première entreprise canadienne à offrir de l'assurance collective - en quelques années, elle devient un important fournisseur de régimes collectifs dans toute l'Amérique du Nord.

1940

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, la Banque d'Angleterre commence à utiliser une chambre forte située au troisième sous-sol de l'immeuble de la Sun Life à Montréal pour y mettre à l'abri quelque cinq milliards de dollars de valeurs mobilières étrangères.

1956

La compagnie commence à offrir de l'assurance maladie et accident.

1962

La Sun Life devient une société à forme mutuelle et procède au rachat des actions de la société au coût total de 65 millions de dollars.

1992

Le portefeuille international d'assurance-vie en vigueur franchit le cap des 300 milliards de dollars.

1998

Le 27 janvier, la Sun Life annonce son intention de réaliser sa démutualisation. Au cours des deux années qui suivront, on procédera à la planification, aux autorisations et à la réalisation.

2000

Le 23 mars, la Sun Life inc. fait son premier appel public à l'épargne. Ses actions commencent à se négocier à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE), et se négocient à la Bourse des Philippines (PSE) le jour suivant.

2006

Le bénéfice d'exploitation annuel de la compagnie dépasse les 2 milliards de dollars. Pour une troisième année consécutive, la Sun Life a été choisie au nombre des 100 sociétés les plus engagées en matière de développement durable dans le monde, pour l'excellence de ses pratiques en ce qui touche les enjeux sociaux et environnementaux et la gouvernance stratégique.

2009

Durant la crise financière mondiale, la Sun Life demeure l'une des compagnies d'assurance-vie les plus solides du monde et continue d'accroître ses activités.

2015

La Sun Life fête deux anniversaires en mars : ses 15 ans d'activité en tant que société ouverte depuis sa démutualisation le 22 mars 2000 et ses 150 ans en tant que compagnie depuis son ouverture le 18 mars 1865.

2019

La Sun Life franchit une étape importante avec un billion de dollars en actif géré.

2020

Même lorsque confrontée à une pandémie mondiale, la Sun Life a produit de solides résultats financiers et elle s'est dépassée pour servir les Clients et Clientes au moment où ils en avaient le plus besoin.

Faits saillants 2025

Compte des contrats avec participation de la Sun Life

La Vie Protection Sun Life avec participation II et **la Vie Capitalisation Sun Life avec participation II** sont des contrats d'assurance-vie permanente entière avec participation. Les propriétaires de ces contrats peuvent profiter non seulement du rendement obtenu par l'actif dans le compte des contrats avec participation, mais des résultats techniques favorables pour le taux de mortalité et les frais du groupe des contrats avec participation.

Ce document fournit des détails uniquement sur les blocs ouverts et fermés[1] de contrats avec participation du compte des contrats avec participation de la Sun Life. Il ne porte pas sur le compte des contrats avec participation de Clarica[2].

Solidité et stabilité

Le compte des contrats avec participation de la Sun Life

- Notre compagnie est solide et bien capitalisée et elle donne aux Clients et Clientes la capacité d'atteindre la sécurité financière à toutes les étapes de leur vie. Grâce à notre approche unique, nous avons bâti une excellente réputation pour notre solidité financière et nous continuons de nous acquitter de nos obligations financières.
- Au 31 décembre 2025, le compte des contrats avec participation de la Sun Life comportait un actif investi total d'environ 24,2 milliards de dollars, y compris l'excédent.
- Au 31 décembre 2025, le compte des contrats avec participation de la Sun Life comptait environ 400 000 contrats d'assurance-vie avec participation en vigueur.
- Nous faisons honneur aux obligations que nous avons envers les propriétaires de nos contrats avec participation. En 2025, environ 289 millions de dollars de l'actif du compte des contrats avec participation de la Sun Life ont été versés en prestations de décès.
- Les principales agences de notation continuent d'attribuer d'excellentes cotes à la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie[3]. La combinaison de notre solidité sur le plan des capitaux, de notre modèle d'affaires diversifié et de nos pratiques rigoureuses de gestion des risques nous procure des assises stables. Ces assises nous permettent de respecter nos engagements envers notre clientèle.

[1] Le bloc fermé fait référence aux contrats individuels avec participation établis avant la transformation prévue dans le projet de démutualisation de la Sun Life et le bloc ouvert fait référence aux contrats individuels avec participation établis après cette transformation.

[2] Au Canada, la Sun Life a un compte distinct pour les contrats avec participation établis par Clarica, compagnie d'assurance sur la vie, et certains de ses prédécesseurs. Les contrats établis à l'origine par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie sont dans un compte de contrats avec participation distinct appelé compte des contrats avec participation de la Sun Life.

[3] Voir le site **sunlife.com** pour des détails sur nos cotes.

Valeur à long terme

Participations attribuées aux propriétaires de contrats avec participation

La stratégie de placement à long terme de la Sun Life, son compte de contrats avec participation important et bien établi et sa philosophie de gestion prudente contribue à l'obtention de rendements solides pour les propriétaires de contrats avec participation. Ces éléments, avec nos techniques d'uniformisation font en sorte que le taux d'intérêt du barème des participations est plus stable et moins volatil que le marché boursier lui-même.

- La Sun Life offre depuis longtemps de l'assurance-vie avec participation. Nous avons déclaré des participations chaque année depuis 1877.
- En 2025, nous avons versé 1,06 milliard de dollars en participations, dont 786 millions de dollars aux propriétaires de contrats avec participation du bloc ouvert.
- Le taux d'intérêt du barème des participations en vigueur pour 2026[4] est de 6,25 %.
- Le conseil d'administration de la Sun Life détermine, à sa discrétion, la distribution des participations aux propriétaires de contrats avec participation et établit la politique de gestion des participations. Notre politique relative aux participations exige que nous suivions un processus équitable pour gérer la distribution totale aux propriétaires de contrats avec participation et pour répartir cette distribution entre ces propriétaires de contrats.

Frais de placement

Les frais de placement du compte des contrats avec participation de la Sun Life se chiffraient à 14,8 points de base en 2025. Les dépenses liées à la gestion de la composante en biens immobiliers du portefeuille constituent une part importante de ces frais.

[4] Pour les contrats avec participation de la Sun Life, la période visée par le barème des participations débute le 1er avril et prend fin le 31 mars.

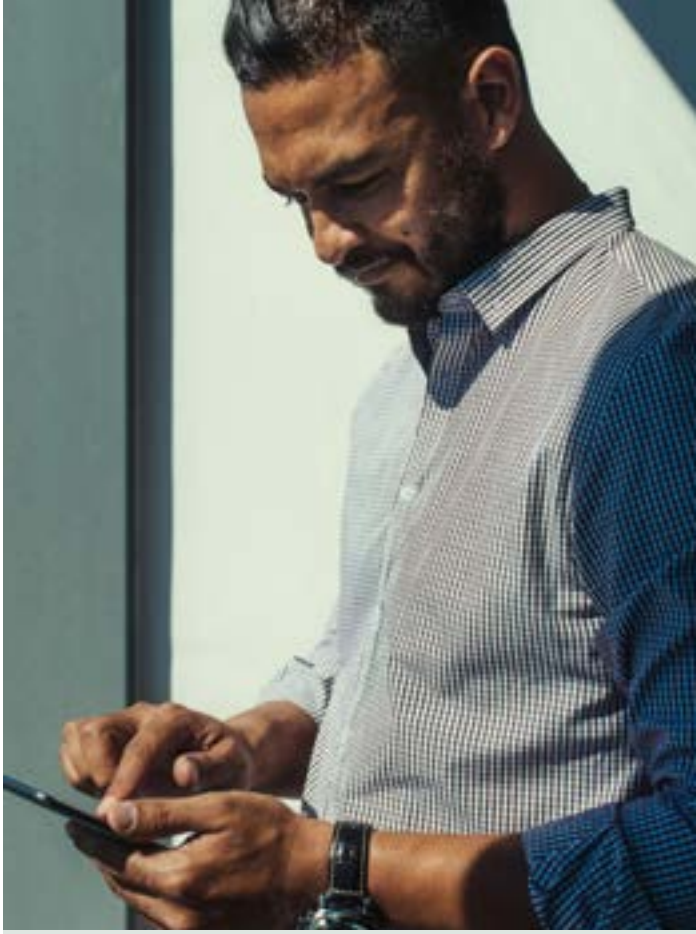

Remarques :

- Le taux d'intérêt du barème des participations dépend de facteurs qui peuvent changer et n'est donc pas garanti. Le taux d'intérêt du barème des participations n'est ni une projection ni une garantie du rendement futur des produits.

- Le taux d'intérêt du barème des participations est un des nombreux éléments qui entrent en ligne de compte dans le calcul du barème des participations qui s'applique à un contrat déterminé. Les participations tiennent compte de facteurs comme l'âge des Clients et Clientes, la période de paiement de la prime et le type de produit. Le taux de mortalité, les frais, l'impôt et le taux de déchéance sont d'autres facteurs qui influent sur le barème des participations.

Comprendre l'assurance-vie avec participation et les participations

Qu'est-ce qu'une assurance-vie avec participation ?

Les produits d'assurance-vie avec participation comme la **Vie Protection Sun Life avec participation II** et **la Vie Capitalisation Sun Life avec participation II** sont fondés sur des primes garanties, des valeurs de rachat garanties et un capital-décès garanti. Dans le cas des contrats d'assurance-vie avec participation, le risque est partagé entre les propriétaires de contrats et la Sun Life. Comme ils partagent une partie du risque, les propriétaires de contrats avec participation partagent aussi les avantages lorsque le rendement du groupe de contrats avec participation dont ils font partie est supérieur aux attentes initiales.

Nous déterminons les valeurs garanties pour les contrats avec participation au moyen d'un ensemble d'hypothèses à long terme prudentes relatives aux risques que nous partageons avec les propriétaires de ces contrats. Ces risques comprennent le rendement des placements, le taux de mortalité, les frais, l'impôt, l'inflation et le taux de déchéance.

Chaque année, nous comparons nos hypothèses aux résultats réels et aux résultats futurs attendus. Si les résultats obtenus sont meilleurs que ceux prévus par nos hypothèses, des bénéfices seront ajoutés au compte des contrats avec participation. Si les résultats sont inférieurs à ceux que nous avions prévus, les bénéfices diminueront.

Comment fonctionne l'assurance-vie avec participation ?

Avec l'assurance-vie avec participation, nous déposons les primes perçues auprès de chaque titulaire de police dans un compte avec participation distinct. Nous utilisons une partie de cet argent pour verser des prestations, comme les règlements de décès, et pour payer les frais. Le reste demeure dans le compte avec participation, où il est investi dans des actifs tels que des obligations, des actions, des biens immobiliers et d'autres placements. L'objectif est de veiller à ce que la valeur du compte avec participation croisse suffisamment pour couvrir les frais et respecter toutes les obligations courantes et futures envers les titulaires de polices pour les prestations garanties par la police. Si le compte avec participation affiche un rendement supérieur aux prévisions, cela génère des bénéfices qui peuvent être distribués sous forme de participations aux titulaires de polices. Les participations ne sont pas garanties, mais elles ne seront jamais négatives.

Quelles sont les composantes de la participation d'un titulaire de contrat?

La participation d'un titulaire de contrat est établie en fonction des résultats réels par rapport à nos hypothèses concernant un certain nombre de risques clés que nous partageons avec les titulaires de contrats avec participation. Ces risques comprennent le rendement des placements du compte avec participation, la mortalité, les frais, les impôts, l'inflation et les déchéances. Le rendement des placements du compte avec participation constitue la composante la plus importante de la participation d'un titulaire de police. D'autres facteurs, tels que l'âge du Client ou Cliente, son option de participation, sa période de paiement des primes, le type de produit qu'il détient et le moment où il a acheté le produit, influent sur la participation que nous pouvons attribuer à un contrat donné.

En quoi consiste une participation ?

Une participation est fonction des résultats techniques obtenus par rapport aux hypothèses que nous avons formulées concernant un certain nombre de risques clés que nous partageons avec les propriétaires de contrats avec participation. Ces risques comprennent le rendement des placements du compte des contrats avec participation, le taux de mortalité, les frais, l'impôt, l'inflation et le taux de déchéance. Le rendement des placements du compte des contrats avec participation est le composant principal d'une participation.

D'autres facteurs comme l'âge des Clients et Clientes, l'option de participation choisie, la période de paiement de la prime, le type de produit détenu et la date de la souscription du contrat influent sur la participation que nous pourrions porter au crédit d'un contrat.

Quel est le rôle du taux d'intérêt du barème des participations ?

Le rendement des placements est le composant principal d'une participation et un facteur important dans l'établissement du barème des participations pour un bloc de contrats avec participation. Le taux d'intérêt du barème des participations est fonction du rendement du portefeuille du compte des contrats avec participation de la Sun Life et tient compte d'autres facteurs comme le niveau de l'excédent et le rendement prévu à court terme. De plus, nous employons des techniques d'uniformisation qui nous aident à maintenir la stabilité du taux d'intérêt du barème des participations à long terme.

Par uniformisation, nous entendons le processus visant à amortir divers gains et pertes en capital sur un certain nombre d'années. Cela nous aide à maintenir la stabilité du taux d'intérêt du barème de participations au fil des ans.

Quelles sont les répercussions d'un changement apporté au taux d'intérêt du barème des participations ?

Le taux d'intérêt du barème de participations est un des nombreux éléments qui est pris en compte dans le calcul des participations versées au titre d'un contrat donné. Les participations tiennent compte de facteurs comme l'âge des Clients et Clientes, la période de paiement de la prime et le type de produit. Le taux de mortalité, les frais, l'impôt et le taux de déchéance sont d'autres facteurs qui influent sur le barème de participations.

Un changement au taux d'intérêt du barème des participations est un des nombreux facteurs qui peuvent influer sur les participations futures d'un contrat avec participation. Un des principes de l'assurance-vie avec participation est le partage entre le propriétaire du contrat et la compagnie d'assurance des risques liés à des hypothèses clés. L'amélioration de certains facteurs peut contrebalancer la détérioration d'autres facteurs et vice versa. Par exemple, une baisse du taux d'intérêt du barème des participations peut être partiellement compensée par un taux de mortalité meilleur que prévu.

Pour mieux comprendre les effets d'un changement au taux d'intérêt du barème des participations sur les valeurs à long terme des participations, reportez-vous à l'exemple de réduction du barème des participations que vous avez reçu avec votre aperçu de contrat d'assurance-vie.

Est-ce que tous les contrats avec participation reçoivent la même participation ?

Non. Nous regroupons les contrats avec participation selon certains facteurs comme le type de contrat, la date de souscription, le sexe assigné à la naissance et l'usage du tabac du propriétaire du contrat. Ensuite, nous attribuons les participations en fonction des résultats techniques de chaque groupe. Cette méthode est connue sous le nom de principe de contribution. En général, les compagnies d'assurance canadiennes utilisent le principe de contribution pour s'assurer qu'elles répartissent équitablement les participations entre les groupes de propriétaires de contrats avec participation.

Chaque groupe possède son propre barème des participations. Le barème des participations détermine comment nous attribuerons les bénéfices disponibles aux membres d'un groupe donné sous forme de participation.

Quelle est la différence entre les blocs ouverts et les blocs fermés ?

À l'occasion de la démutualisation de la compagnie, nous avons regroupé les contrats avec participation qui avaient été établis avant la démutualisation et les avons placés dans des comptes auxiliaires distincts connus sous le nom de blocs fermés[5]. Au fil des ans, nous attribuerons tous les bénéfices dégagés par un bloc fermé aux propriétaires des contrats avec participation de ce bloc sous forme de participation. Notre but est de distribuer équitablement les participations au fil du temps.

Si votre contrat a été établi après la démutualisation, il se trouve dans un compte auxiliaire, appelé bloc ouvert. Actuellement, la taille des blocs ouverts est moins importante que celle des blocs fermés étant donné que Clarica a cessé, en 2002, de vendre au Canada de l'assurance avec participation, suivie de la Sun Life en 2003, peu de temps après leur démutualisation. En 2010, la Sun Life a recommencé à vendre de l'assurance-vie avec participation. Ces contrats font partie du compte des contrats avec participation de la Sun Life – bloc ouvert. Nous continuons de gérer séparément les bénéfices de chacun des blocs ouverts.

Les blocs ouverts et fermés partagent-ils les résultats des placements ?

L'actif des blocs ouverts et fermés est mis en commun et les résultats des placements sont partagés entre les différents blocs. Autrement dit, les blocs ouverts et fermés utilisent le même taux d'intérêt du barème des participations.

Comment le transfert aux actionnaires s'effectue-t-il en ce qui touche les bénéfices du compte des contrats avec participation ?

Seules les participations attribuées aux propriétaires de contrat du bloc ouvert font l'objet d'un transfert aux actionnaires. Aucun transfert n'est effectué à partir des blocs fermés. Les règlements limitent le montant des bénéfices qui peuvent être transférés aux actionnaires à partir des blocs ouverts. Pour 2025, le maximum correspond à 2,68 % des participations attribuées aux propriétaires de contrats avec participation des blocs ouverts pour l'année. En 2025, ce montant s'élevait à 21 032 788 $.

[5] Le bloc fermé fait référence aux contrats individuels avec participation établis avant la transformation prévue dans le projet de démutualisation de la Sun Life et le bloc ouvert fait référence aux contrats individuels avec participation établis après cette transformation.

La valeur de l'expérience : maintenir l'équilibre entre le risque et le rendement

La Sun Life offre depuis longtemps de l'assurance-vie avec participation. Avec plus de 36,4 milliards de dollars d'actif dans les comptes des contrats avec participation[6], dont environ 24,2 milliards de dollars dans le compte des contrats avec participation de la Sun Life, nous sommes experts en gestion des comptes de contrats avec participation. Notre vision de l'équilibre entre le risque et le rendement est fondée sur une philosophie en matière de gestion des risques selon laquelle nous prenons des risques adéquats en vue d'obtenir des rendements solides. Cette philosophie est à la base de notre vision et de notre mission, ainsi que de notre proposition de valeur à l'égard des Clients et Clientes. La capacité de prendre des risques et de bien les gérer est essentielle pour demeurer rentable et financièrement solide tout en conservant notre position concurrentielle sur le marché.

Au 31 décembre 2025, l'actif sous-jacent au bloc ouvert du compte des contrats avec participation de la Sun Life s'élevait à 15,7 milliards de dollars, y compris un excédent de 1,1 milliard de dollars et une MSC* de 2,4 milliards de dollars. Cet actif appuie les contrats avec participation établis au Canada depuis la démutualisation de la compagnie.

Renseignements sur la situation financière du compte des contrats avec participation de la Sun Life – bloc ouvert

Ce tableau montre la fluctuation de l'excédent du bloc ouvert des contrats de la Sun Life de 2022 à 2025.

Bloc ouvert de contrats de la Sun Life – en millions de dollars canadiens	**2025**	**2024**	**2023**	**2022**
Excédent d'ouverture	1 001	932	890	1 399
MCS à l'ouverture	2 100	1 744	1 042	—
Ajustement monétaire ou ajustement selon les Normes internationales d'information financière	0	0	0	0
Bénéfice net avant l'attribution des participations	898	743	588	625
Moins les participations attribuées	786	656	532	459
Moins les transferts aux actionnaires[6]	21	18	14	12
Autres transferts	0	0	0	0
Excédent de clôture	1 092	1 001	932	1 553
MCS à la clôture	2 357	2 100	1 744	—
Actif total	15 662	12 461	9 957	8 016
Passif total	14 570	11 460	9 025	6 463

La Sun Life peut transférer des fonds du compte des contrats avec participation aux comptes des actionnaires. Le montant pouvant être transféré est assujetti à des limites fixées par les lois fédérales.

* Selon la norme IFRS 17, la marge sur services contractuels (MSC) représente le profit non acquis qu'une entité comptabilise à mesure qu'elle fournit les services prévus aux contrats. La MSC sera amortie au fil du temps et intégrée à l'excédent. L'adoption d'IFRS 17 n'a aucune incidence sur nos principes directeurs en matière de participation et de gestion des comptes de contrats avec participation.

[6] Il s'agit du montant total investi dans les comptes de contrats avec participation de la Sun Life au Canada, y compris le compte des contrats avec participation de la Sun Life et le compte des contrats avec participation de Clarica.

Une longue tradition de rendement solide

L'équipe de gestion des placements de la Sun Life gère l'actif dans le compte des contrats avec participation de la Sun Life et surveille la répartition de l'actif dans son ensemble afin que cette répartition respecte les principes directeurs en matière de placement.

Stratégie de placement prudente

La Sun Life a un portefeuille d'éléments d'actif de haute qualité bien diversifié qui suit un processus axé sur la recherche régulé par plus de 200 spécialistes et employés de soutien expérimentés. Essentiellement, nous achetons uniquement les titres que nous connaissons et nous veillons à ce que nos placements soient diversifiés selon les industries, les sociétés, les catégories d'actif et les instruments financiers.

Gestion active des risques

Nous employons systématiquement une méthode rigoureuse pour cerner, évaluer, surveiller et gérer les risques. Nos pratiques solides en matière de placements et de gestion des risques positionnent la Sun Life parmi les meilleures compagnies d'assurance-vie à l'échelle mondiale. Notre portefeuille équilibré de produits et la composition de nos bénéfices aident aussi à réduire au minimum les répercussions d'une baisse des marchés boursiers, qu'il s'agisse de marchés liés à des secteurs d'activité ou à des régions en particulier.

Stabilité fournie par le compte des contrats avec participation de la Sun Life

Le graphique suivant compare la stabilité du taux d'intérêt du barème des participations du compte des contrats avec participation de la Sun Life avec le rendement des obligations du gouvernement canadien de dix ans, l'indice S&P/TSX, le rendement d'un certificat de placement garanti (CPG) de cinq ans et l'indice des prix à la consommation (IPC).

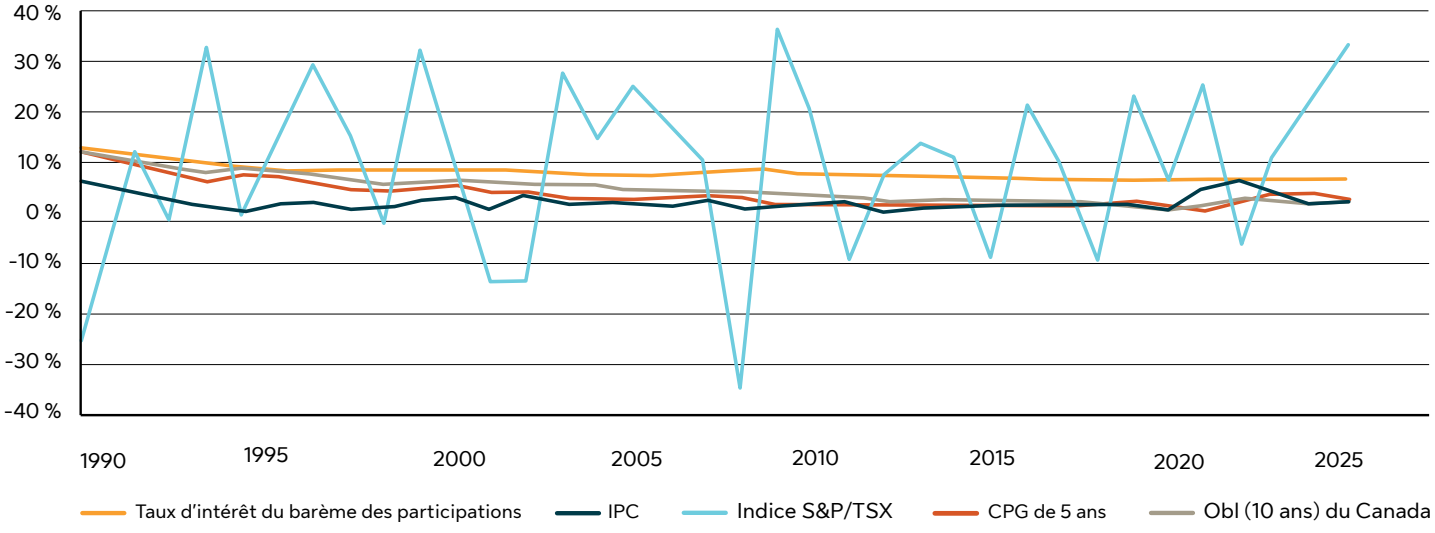

Au 31 décembre 2025.

Le graphique à la page précédente tient compte de l'effet des techniques d'uniformisation que la Sun Life applique afin que les gains et les pertes dans le portefeuille aient le moins de répercussions possible sur le barème des participations. Cette approche peut aider à atténuer les effets des fluctuations à court terme du marché sur le rendement du barème des participations.

Il en résulte un barème des participations qui a tendance à être moins volatil et à subir moins d'écart que le marché sous-jacent. Le taux d'intérêt du barème des participations a tendance à baisser plus lentement que les taux d'intérêt réels et les marchés boursiers. Cependant, le redressement a aussi tendance à être plus lent lorsque les taux d'intérêt réels augmentent ou lorsque les marchés boursiers affichent une croissance. Par conséquent, le compte des contrats avec participation n'atteindra probablement pas les hauts sommets ni les creux que le marché lui-même pourrait atteindre.

Le tableau ci-dessous montre la stabilité du compte des contrats avec participation de la Sun Life.

Rendements historiques moyens au 31 décembre 2025

Ans	Rendement du compte des contrats avec participation de la Sun Life	Taux d'intérêt du barème des participations de la Sun Life	Obligations du gouvernement du Canada (10 ans)	Rendement global de l'indice S&P/TSX	CPG de 5 ans	Indice des prix à la consommation
1 an (2025)	4,92 %	6,25 %	3,52 %	31,68 %	2,95 %	2,36 %
5 ans	3,19 %	6,15 %	2,97 %	16,09 %	2,83 %	3,73 %
10 ans	4,93 %	6,25 %	2,39 %	12,66 %	2,20 %	2,69 %
25 ans	s. o.	7,02 %	3,32 %	8,08 %	2,42 %	2,16 %
Écart-type sur 25 ans	s. o.	0,79 %	1,30 %	16,52 %	0,92 %	1,27 %

Le taux d'intérêt du barème des participations est fonction du compte des contrats avec participation de la Sun Life (blocs ouverts et fermés)

- Le taux d'intérêt du barème des participations utilisé pour déterminer la composante placement des participations est fonction des rendements uniformes de l'actif cautionnant le passif du compte des contrats avec participation.
- Le taux d'intérêt du barème des participations n'est pas garanti et est fonction de facteurs qui vont nécessairement changer. Le taux d'intérêt du barème des participations n'est ni une estimation ni une garantie du rendement futur des produits.
- Le rendement nominal à l'échéance des obligations du gouvernement du Canada provient de Statistique Canada. Tableau 10-10-0122-01, Statistiques du marché financier, le 31 décembre 2025, Banque du Canada.
- Le rendement global de l'indice composé S&P/TSX comprend le réinvestissement des dividendes.
- Le rendement nominal à l'échéance du CPG de 5 ans provient de Statistique Canada. Tableau 10-10-0145-01, Statistiques du marché financier, Banque du Canada.
- L'indice des prix à la consommation provient de Statistique Canada. Tableau 18-10-0004-01, Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé.

Rendement des placements du compte des contrats avec participation

Le calcul du rendement du compte des contrats avec participation intègre une évaluation à la valeur de marché de l'actif total du compte. Il s'agit de refléter les valeurs marchandes actuelles. Toutefois, le taux d'intérêt du barème des participations n'utilise pas le rendement annuel à la valeur de marché de certains éléments d'actif (comme les instruments à revenu fixe conservés jusqu'à l'échéance) pour déterminer le montant des participations à distribuer chaque année. Cela tombe sous le sens, car le passif du compte des contrats avec participation a une longue durée, donc nous investissons à long terme. Le taux d'intérêt du barème des participations traduit les rendements uniformisés des dernières années et le rendement projeté des placements (à court terme). C'est ce qui explique pourquoi le rendement du compte des contrats avec participation ne devrait pas être utilisé comme indicateur de l'orientation du taux d'intérêt du barème de participation.

Par exemple, dans un environnement où les taux d'intérêt sont à la baisse, la valeur marchande des obligations tend à augmenter. Cependant, le portefeuille du compte des contrats avec participation détiendra, dans de nombreux cas, les obligations jusqu'à l'échéance. Un environnement où les taux d'intérêt sont à la baisse pourrait entraîner une diminution du taux d'intérêt du barème des participations, toutes choses égales d'ailleurs. Si les taux d'intérêt venaient à augmenter, cela pourrait indiquer des augmentations à venir du taux d'intérêt du barème des participations. Toutefois, étant donné l'uniformisation, les baisses et les hausses se font graduellement.

De plus, les rendements des titres autres qu'à revenu fixe, plus volatils (comme les actions et les titres immobiliers), sont uniformisés pour l'intégration au taux d'intérêt du barème des participations. C'est-à-dire que les gains et pertes ne sont pas entièrement comptabilisés dans l'année où ils sont générés, mais plutôt étalés sur un certain nombre d'années. De cette façon, on obtient un rendement moyen similaire à long terme, mais, à court terme, toucher un rendement moyen peut grandement réduire la volatilité de ces éléments d'actifs.

Répartition de l'actif et principes directeurs en matière de placement

Nous gérons le compte des contrats avec participation de la Sun Life de façon à répondre aux besoins à long terme des propriétaires de contrats avec participation. Notre objectif est de fournir un rendement supérieur et stable.

La diversification et l'expertise en matière de placements à long terme dans les catégories d'actif suivantes sont la clé de notre succès.

Accent sur la diversification de l'actif

Comme le compte des contrats avec participation comporte une approche à long terme pour les placements et met l'accent sur les rentrées de fonds stables, la Sun Life est en mesure d'investir dans un large éventail de titres, notamment des obligations, des prêts hypothécaires et des actions. Les placements à très long terme du portefeuille, comme ses placements privés à revenu fixe et ses placements dans le secteur immobilier commercial, sont compatibles avec les objectifs à long terme du compte des contrats avec participation de la Sun Life.

Obligations du gouvernement canadien et obligations de sociétés

Le portefeuille d'obligations publiques comporte des titres émis par l'État et par des sociétés qui sont diversifiés par région, par secteur, par qualité des placements et par durée à l'échéance. Le portefeuille est de grande qualité et présente une diversification couvrant un large éventail de secteurs économiques.

Placements privés à revenu fixe

Il s'agit d'un portefeuille diversifié de haute qualité qui investit dans des créances à long terme et le financement de baux financiers. La nature extrêmement individualisée de ces éléments d'actif donne au compte un avantage concurrentiel. Le rendement de ces placements peut potentiellement excéder celui des titres publics bénéficiant d'une cote semblable.

Prêts hypothécaires commerciaux

Le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux est diversifié par type de propriété, y compris les immeubles à commerces de détail, les immeubles d'habitation, les immeubles à bureaux et les immeubles industriels. Ce portefeuille est de haute qualité et vise un rendement approprié rajusté en fonction du risque pour créer de la valeur pour le compte des contrats avec participation.

Actions

Le portefeuille d'actions comprend des actions tant de sociétés ouvertes que fermées.

Les placements en actions de sociétés ouvertes comprennent une exposition passive à l'indice canadien (TSX), une exposition passive à l'indice américain (S&P 500), une exposition passive à l'indice international (EAEO) et une position en actions canadiennes gérée activement par PMSL. Le portefeuille vise un rendement en actions qui dépasse celui de l'indice de référence mixte formé de l'indice composé TSX et de l'indice S&P 500.

Les placements en actions de sociétés fermées comprennent des actions qui ne sont pas cotées en bourse. Les fonds de rachat et les fonds axés sur des sociétés en difficulté au Canada et aux États-Unis représentent la majeure partie du compartiment d'actions de sociétés fermées du compte des contrats avec participation de la Sun Life. Le compte comprend aussi un portefeuille croissant de fonds d'actions liés aux infrastructures.

Biens immobiliers

Notre portefeuille de placements en biens immobiliers commerciaux est bien diversifié et consiste en un ensemble d'immeubles à bureaux, d'immeubles industriels, d'immeubles à commerces de détail et d'immeubles d'habitation, et ce sur les principaux marchés au Canada et aux États-Unis.

Principes directeurs sensés rigoureusement appliqués en matière de placement

Les principes directeurs pour chacune des catégories d'actif dans le compte des contrats avec participation sont conçus en tenant compte des objectifs à long terme, des éléments de passif, des exigences en matière de liquidité et des risques liés aux taux d'intérêt de notre compte des contrats avec participation.

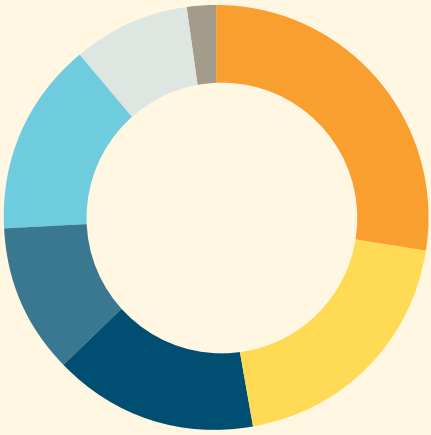

- **27,42 %** Obligations du gouvernement
- **19,45 %** Actions
- **15,27 %** Placements privés à revenu fixe
- **11,30 %** Obligations de société
- **14,47 %** Immobilier
- **9,93 %** Prêts hypothécaires commerciaux
- **2,16 %** Liquidités et titres à court terme

Les placements en biens immobiliers aident à gérer le risque lié à l'inflation dans le compte des contrats avec participation.

Le portefeuille de placements en biens immobiliers consiste en un ensemble diversifié d'immeubles à bureaux, d'immeubles industriels, d'immeubles à commerces de détail et d'immeubles d'habitation, avec des actifs dans les principaux marchés au Canada et aux États-Unis. La majeure partie du portefeuille est composée d'immeubles à revenu de haute qualité dont le niveau d'endettement est pratiquement nul. Notre objectif pour ce portefeuille est d'obtenir un rendement supérieur à celui des autres catégories d'actif en vue de contribuer à l'augmentation du rendement général du compte des contrats avec participation de la Sun Life.

Les placements privés à revenu fixe sont gérés par l'équipe interne chargée des placements privés à revenu fixe de la Sun Life, soit la plus importante équipe de ce genre au Canada.

Cette équipe est reconnue comme un des leaders les plus actifs sur le marché des émissions privées au Canada. Par nature, ces placements sont très individualisés et sont l'objet de négociations fréquentes. Ils nous permettent ainsi d'obtenir des rendements bien supérieurs à ceux des titres offerts au public bénéficiant d'une cote semblable. Nous cherchons des placements privés qui, comparativement aux obligations offertes au public, offrent des écarts favorables, de meilleures durées et des possibilités de diversification. Cela fournit au compte des contrats avec participation de la Sun Life un avantage concurrentiel significatif.

Répartition de l'actif du compte des contrats avec participation de la Sun Life

Au 31 décembre 2025 (en millions de dollars)

	Millions $	Pourcentage	Directives de placement
Actif à court terme			
Liquidités et placements à court terme	523,19	2,16 %	0 % - 5,5 %
Total des placements à court terme	523,19	2,16 %	0 % - 5,5 %
Revenu fixe			
Obligations offertes au public			33 % - 49 %
Obligations du gouvernement	6 627,66	27,42 %	
Obligations de sociétés	2 730,23	11,30 %	
Placements privés à revenu fixe	3 691,51	15,27 %	6 % - 16 %
Prêts hypothécaires commerciaux			7 % - 17 %
Assurés	795,99	3,29 %	
Non assurés	1 603,55	6,63 %	
Total des placements à revenu fixe	15 448,94	63,91 %	
Revenu (autre que revenu fixe)			
Actions			7 % - 27 %
Actions de sociétés ouvertes	2 971,94	12,30 %	
Actions de sociétés fermées	1 730,43	7,16 %	
Biens immobiliers	3 497,12	14,47 %	12 % - 22 %
Total des placements à revenu (autres qu'à revenu fixe)	8 199,49	33,92 %	
Total de l'actif investi	24 171,62	100 %	
Avances sur contrat	927,18		
Autres éléments d'actif[7]	132,59		
Total de l'actif du compte des contrats avec participation	25 231,39		

Toutes les valeurs correspondent aux valeurs du marché au 31 décembre 2025 et ne comprennent pas le revenu couru.

Durée à l'échéance

Les placements à revenu fixe de la Sun Life sont aussi diversifiés selon la durée à l'échéance, ce qui donne lieu à une exposition équilibrée aux risques liés aux taux d'intérêt actuels. Par exemple, en faisant en sorte qu'une partie du portefeuille d'obligations vienne à échéance au cours des cinq prochaines années, nous avons la chance de tirer profit des taux de rendement au cours de cette période. Cela permet une hausse potentielle des taux, car nous n'avons pas à acheter toutes les obligations dans la conjonction actuelle où les taux d'intérêt sont faibles.

Compte de participation de la Sun Life, années jusqu'à l'échéance par type d'actif à revenu fixe au 31 décembre 2025

Années avant l'échéance	De 0 à 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 15 ans	De 15 à 20 ans	20 ans et plus	Total
Obligations offertes au public	15,92 %	15,18 %	11,96 %	28,81 %	28,12 %	100 %
Placements privés à revenu fixe	27,05 %	29,96 %	14,41 %	16,27 %	12,32 %	100 %
Prêts hypothécaires	41,37 %	47,29 %	9,51 %	1,83 %	0,00 %	100 %
Total des placements à revenu fixe	22,54 %	23,70 %	12,17 %	21,63 %	19,98 %	100 %

[7] Par autres éléments d'actif, nous entendons les comptes débiteurs, les frais payés à l'avance et d'autres éléments d'actif divers.

Qualité de l'actif

La qualité des actifs est également un facteur déterminant pour la performance à long terme du compte participant. Le portefeuille obligataire est de grande qualité ; le recours à des titres notés AA et A nous offre la possibilité d'obtenir un rendement ajusté au risque supérieur.

Qualité de l'actif du compte des contrats avec participation de la Sun Life au 31 décembre 2025

Qualité de l'actif	Obligations offertes au public	Émissions privées	Total
AAA	25,72 %	1,79 %	18,95 %
AA	25,13 %	14,99 %	22,26 %
A	41,43 %	37,50 %	40,32 %
BBB	7,58 %	43,75 %	17,81 %
BB ou moins	0,13 %	1,98 %	0,65 %
Total	**100,00 %**	**100,00 %**	**100,00 %**

Taux de mortalité et gestion des dépenses

Les tendances en matière de taux de mortalité évoluent lentement et c'est pourquoi l'incidence des résultats techniques liés au taux de mortalité sur les bénéfices du compte des contrats avec participation se manifeste graduellement. L'augmentation de l'espérance de vie comme celle que nous avons connue au cours des dernières années peut mener à des résultats techniques de mortalité meilleurs que ceux que nous avions prévus pour nos contrats avec participation. Cela donne la possibilité de dégager des bénéfices pour le compte des contrats avec participation de la Sun Life que nous pourrions distribuer sous forme de participations.

Espérance de vie

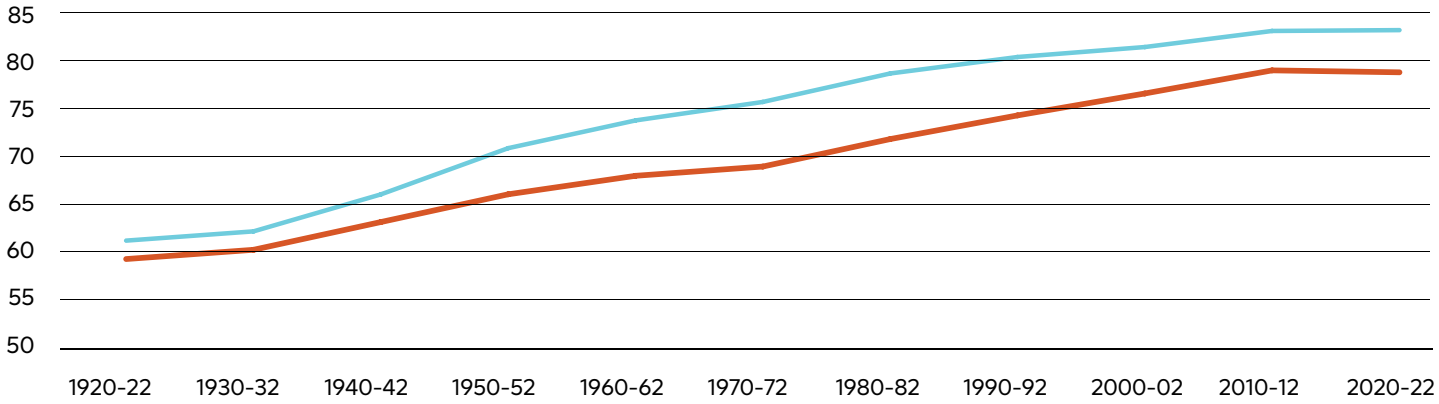

Source : Statistique Canada. Tableau 13-10-0389-01, Espérance de vie à la naissance et à 65 ans, selon le sexe, moyenne sur 3 ans, Canada, provinces et territoires, régions sanitaires et groupes de pairs.

Les dépenses comprennent les frais engagés pour administrer, concevoir et commercialiser les produits d'assurance. La Sun Life gère ses dépenses prudemment et a ainsi la capacité de contenir et de réduire les dépenses liées à ses comptes de contrats avec participation selon les hypothèses formulées dans le barème des participations.

Protection des intérêts des propriétaires de contrats avec participation

Le conseil d'administration de la compagnie supervise le versement des participations

Au moins une fois par année, le conseil d'administration de la Sun Life passe en revue les participations pour décider si des participations seront attribuées et, le cas échéant, quel barème des participations sera utilisé. Avant d'annoncer les participations annuelles, les membres du conseil doivent étudier un rapport rédigé par l'actuaire désigné. Ce rapport comprend l'opinion signée de l'actuaire désigné établissant que les participations projetées sont conformes aux politiques de la compagnie en matière de participations et qu'elles sont équitables pour les propriétaires de contrats avec participation.

Compte distinct pour les contrats avec participation

Comme l'exige la loi, nous maintenons un compte pour nos contrats avec participation qui est distinct des comptes pour nos contrats sans participation et autres activités. Sont consignés dans ce compte l'actif, le passif, les primes et tout bénéfice liés aux contrats avec participation uniquement.

Quelle est la différence entre les participations destinées aux propriétaires de contrats et les dividendes des actionnaires ?

Il n'y a pas de lien direct entre les participations et les dividendes des actionnaires. Les participations sont établies en fonction des résultats techniques du compte des contrats avec participation de la Sun Life et sont distribuées aux propriétaires de contrats avec participation. Les dividendes des actionnaires sont fonction du rendement de la compagnie dans son ensemble, y compris les bénéfices de tous les secteurs d'activité, et sont versés aux actionnaires. Comme les participations ne sont pas liées aux dividendes, il est important de noter que les participations peuvent augmenter alors que les dividendes des actionnaires pour la même année diminuent, et vice versa.

Pour obtenir des précisions sur les participations et le fonctionnement de l'assurance-vie avec participation, veuillez nous demander l'un de nos guides sur les produits Vie Sun Life avec participation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les principes directeurs de la Sun Life en matière de participation et de gestion des comptes de contrats avec participation, veuillez visiter le site :

Sunlife.ca ›
Assurance-vie ›
Assurance-vie avec participation ›

Pourquoi choisir la Sun Life pour l'assurance-vie avec participation ?

La Sun Life est, depuis plus de 160 ans, une organisation respectée du secteur des services financiers. Elle aide des millions de Clients et Clientes à l'échelle internationale à atteindre la sécurité financière à toutes les étapes de leur vie. Notre premier contrat avec participation a été établi en 1871 et des participations ont été déclarées chaque année depuis 1877.

Nous offrons aux particuliers et aux entreprises une gamme diversifiée de services et de produits dans les domaines de l'assurance et de la gestion de patrimoine. Depuis plus de 160 ans, les compagnies du groupe Sun Life aident des millions de Clients et Clientes partout dans le monde à bénéficier de la tranquillité d'esprit que procure la sécurité financière à toutes les étapes de la vie – et nous sommes bien placés pour continuer à le faire pendant de nombreuses années.

À la Sun Life, notre but est d'offrir des conseils pertinents en toute franchise, de vous encourager à faire preuve d'initiative en ce qui concerne vos finances et de vous donner des outils pour vous aider à créer la vie que vous voulez mener. Lorsque vous travaillez avec nous, vous vous joignez à des millions de Canadiens qui comptent sur nous pour leur fournir les produits, les connaissances et la confiance dont ils ont besoin pour établir un plan financier solide et pour mettre ce plan à exécution.

Des questions ? Nous sommes là pour vous aider.

Discutez de la Sun Life avec votre conseiller dès aujourd'hui !

Pour plus de renseignements :
Visitez sunlife.ca
Téléphonez au 1-877-SUN-LIFE (1-877-786-5433)

Nous travaillons pour vous aider à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

Sun Life

La vie est plus radieuse sous le soleil

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'assureur pour ces produits et est membre du groupe Sun Life. © Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2026. 820-3827-06-26